



MOUEZ AR VRO

(La Voix du Pays)
PLOUGUIN – TROUERGAT
n° 1136 – 20.08.2021



Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.bzh - Courriel : mairie@plouguin.bzh
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64

Correspondant de presse :

Télégramme : J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr. Ouest France : Agnès Gondar 06.63.69.54.31 – agnesof@bbox.fr

M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au 02.98.48.10.48.

Cabinet médical : 06.66.16.40.86.

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.

Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 et laissez-vous guider. Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.

Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le 15

Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

**La mairie est fermée le samedi matin
durant les 2 mois d'été.**



Modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Avis de concertation en application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 30 janvier 2020 fait l'objet d'une procédure de modification engagée conformément à la délibération n° 1dbc060521 du bureau communautaire en date du 6 mai 2021.

Ainsi, par délibération n°7dcc170621 du 17 juin 2021, le Conseil de Communauté du Pays des Abers a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation dans le cadre du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

La concertation aura lieu du lundi 12 juillet au jeudi 30 septembre 2021 inclus, et portera sur le projet de modification du PLUi qui vise notamment :

- l'ouverture à l'urbanisation de zones 2AUh dites de la vallée verte 1 et 2 à Kersaint Plabennec et de Kervigorn à Landéda en lien avec les projets d'aménagement en cours ;
- des modifications de zonage et de dispositions réglementaires résultant de corrections et ajustements ponctuels ;
- des ajustements d'Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de faciliter l'aménagement de quelques secteurs faisant l'objet de projets opérationnels ;

La concertation, qui se déroulera pendant la durée des études nécessaires à l'élaboration du projet de modification, a pour but de permettre aux habitants, associations locales et de protection de l'environnement et toute autre personne concernée par ce projet :

- de prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUi ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

Un dossier de présentation et d'information, précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLUi, sera mis à la disposition du public. Il sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet, et sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- sur le site internet www.pays-des-abers.fr
- à l'hôtel de Communauté et dans les 13 mairies du territoire aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- sur les registres tenus à la disposition du public à l'hôtel de Communauté et à l'accueil des mairies des 13 communes membres ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC
- par messagerie électronique à l'adresse suivante : concertation@pays-des-abers.fr, en précisant dans l'objet du message envoyé : **modification PLUi**.

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de Communauté qui en délibérera et validera le projet de modification du PLUi.

Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site www.pays-des-abers.fr (rubrique « modification PLUi ») ainsi qu'à l'Hôtel de Communauté et dans les 13 mairies. Il sera également joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la modification.

PARDON DE PLOUGUIN

Le Pardon se déroulera cette année dans une version adaptée aux mesures sanitaires en vigueur.

Au programme :

Vendredi 27 août :

- Ouverture de la fête foraine
- Soirée moules/frites au Madatao

Samedi 28 août :

- Moules/frites au Madatao, dès 12h en continu
- Concours de pétanque (doublettes constituées) en A.B, organisé par le Ty Bar, à 14h30 au parking de l'ancien presbytère
- Fête foraine

Dimanche 29 août :

Moules/frites au Madatao

Fête foraine

Lundi 30 août :

Moules/frites au Madatao

- Concours de pétanque (doublettes constituées) en 4 parties, organisé par le Ty Bar, à 14h30 au parking de l'ancien presbytère
- Fête foraine

La circulation automobile, au bourg, sera modifiée. Des déviations temporaires seront signalées. Merci de les respecter.

Mesures sanitaires : présentation du Pass sanitaire dans les commerces et respect des mesures de distanciation sur l'espace public.



Lampaul-Ploudalmézeau salle de sports – 10h-18h

La FSFC propose une semaine d'animation du 23 au 27 août à Lampaul-Ploudalmézeau **pour les jeunes de 10 à 17 ans**.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou par mail : christine.saliou@plouguin.bzh ou patricia.perrot@plouguin.bzh

Il est possible de s'inscrire à la journée

Le Plougibus sera mis à disposition, gratuitement, des jeunes pour les transporter à Lampaul.



samedi 4 septembre
de 10h à 13h
à la salle polyvalente

Animation Jeunesse pour les 10-16 ans FREESTYLE

les lundi 23 et mardi 24 août

de 10h à 12h et de 14h à 16h30 à la salle omnisports



Animateur : Samuel Gallo,
sportif professionnel dans le Freestyle

- Développement physique
- Développement de la créativité
- Amélioration de la motricité
- Démonstration de freestyle par un professionnel
- Accompagnement personnalisé



Coût : 20 € les 2 jours - 15 € la journée

Il reste des places, inscrivez-vous **avant le 20 août** :
christine.saliou@plouguin.bzh - patricia.perrot@plouguin.bzh

Horaires des messes :

Samedi 21 août à 18h à Porsall et à Guipronvel. Dimanche 22 août à 10h30 à Plouguin, à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.



EMPLOI – FORMATION

Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers. Consultez-les en ligne :

<https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Gars de Saint-Majan

Protocole COVID : les acteurs majeurs d'une rencontre, d'un entraînement (arbitres, dirigeants, joueurs) devront être munie d'un pass sanitaire et d'un masque pour l'accès aux vestiaires.

L'accès à la buvette sera soumis aux mêmes règles que les bars (pass sanitaire, distanciation).

Le contrôle sera effectué par un Référent Covid.



1er septembre à 20h à la salle polyvalente : AG suivie des inscriptions

4 septembre de 10h à 13h : permanence inscriptions durant le forum des associations

6 septembre : reprise des cours

Cours adultes :

Lundi : stretching à 19h et rythm'd dance à 20h

Mardi : fitness et renforcement musculaire à 18h30

Mercredi : Pilates à 18h30

Jeudi : fitness et renforcement musculaire à 20h

Cours enfants :

Mercredi : multisports 4-8 ans de 16h20-17h20 et multisports 9- 12 ans de 17h25-18h25.

Pass-Sport accepté pour les 6-17 ans

Contact : gymplouguin@gmail.com

« Le Yoga pourquoi pas »

Les cours de hatha yoga reprennent à partir du jeudi 9 septembre de 18h00 à 19h15 à la salle Saint-Pierre et se poursuivront tous les jeudis (hors vacances scolaires).

Un cours d'essai est offert. Le nombre d'inscrits est limité à 10 par cours. Accessible à tous, le yoga libère les tensions en créant un équilibre physique et émotionnel qui se traduit par un bien-être général. Renseignements au 06.20.83.51.06 ou par mail yogapourquoipas@gmail.com

Site : <http://yogapourquoipas.wordpress.com>

Les cours sont dispensés par Jessica Harnois, professeur de hatha yoga diplômée.

Tennis Plouguin – Saint-Pabu

Des permanences pour les inscriptions auront lieu le samedi 4 septembre de 10h00 à 13h00 à la salle polyvalente lors du forum des associations de Plouguin, et l'après-midi à la salle Roz Avel lors du forum des associations de Saint-Pabu, ainsi que les vendredis 10 et 17 septembre de 18h30 à 20h00 au club house de Saint-Pabu.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée